



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 18180

Numéro SIREN : 804 419 299

Nom ou dénomination : 72 MENILMONTANT

Ce dépôt a été enregistré le 08/09/2014 sous le numéro de dépôt 83831



1408391803

DATE DEPOT :	2014-09-08
NUMERO DE DEPOT :	2014R083831
N° GESTION :	2014B18180
N° SIREN :	804419299
DENOMINATION :	72 MENILMONTANT
ADRESSE :	72 boulevard Ménilmontant 75020 Paris
DATE D'ACTE :	2014/04/15
TYPE D'ACTE :	ACTE
NATURE D'ACTE :	LISTE DES SOUSCRIPTEURS

72 MENILMONTANT
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 72 BLD DE MENILMONTANT 75020 PARIS
RCS PARIS

ETAT DES SOUSCRIPTIONS ET DES VERSEMENTS

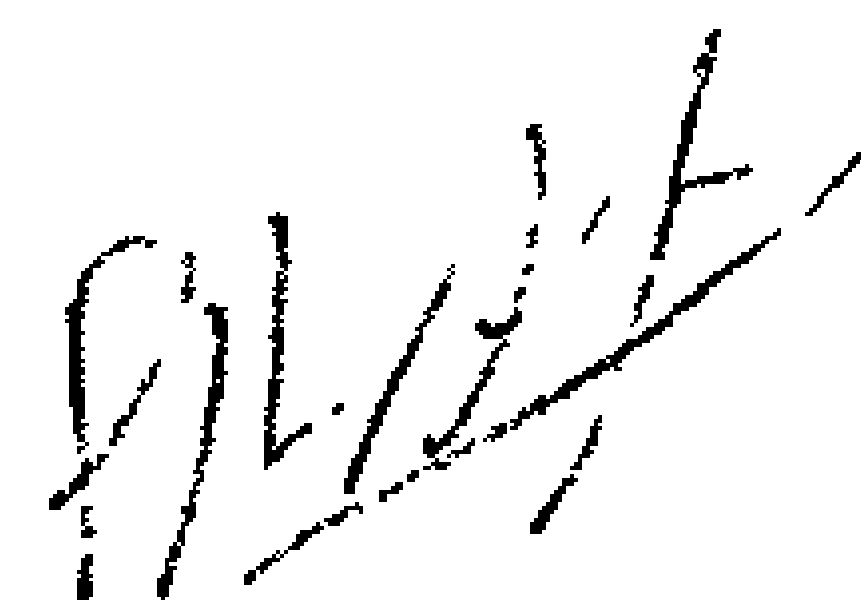
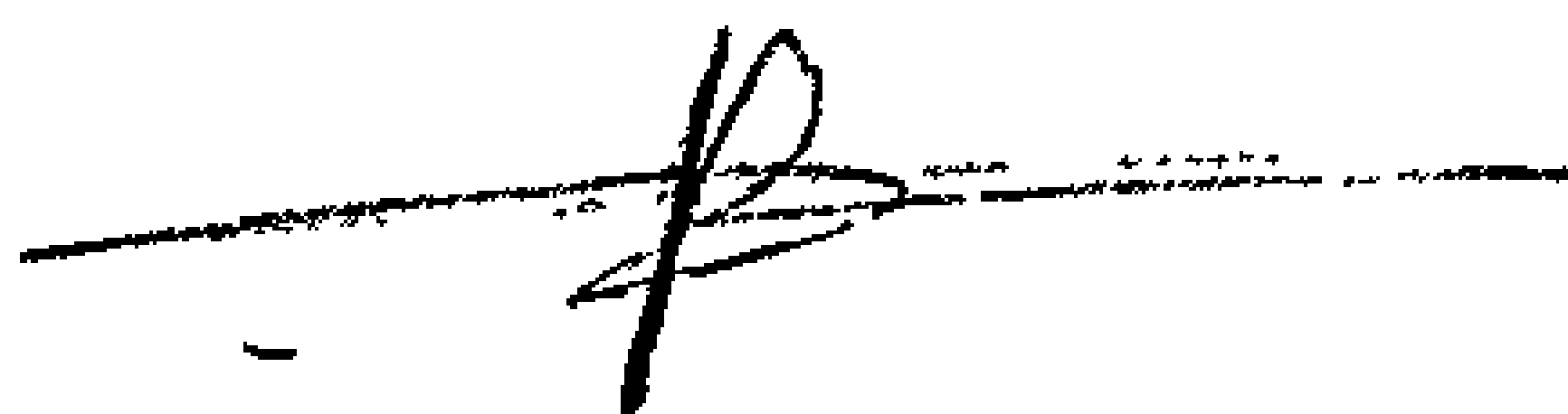
Nom, prénoms, adresse ou dénomination, forme, capital, siège, RCS	Nombre d'actions souscrites	Montant des souscriptions	Montant des versements effectués
Monsieur BARA FATAH De nationalité Français Né le 05.01.1975 à ait aïcha bouzeguene Algerie Demeurant 250 AVE du president wilson 93 210 La plaine Saint Denis,	500	500 €	500 €
Monsieur Leboudi Habib ben soltane De nationalité Tunisienne Né le 25.10 1972 à Tataouine – Tunisie Demeurant 24 rue de paris 02100 ST QUENTIN,	500	500 €	500 €
Total	1000	1000 €	1 000 €

Le présent état qui constate la souscription de 1000 actions de la Société 72 Menilmontant, ainsi que le versement de la somme de 1 000 euros correspond à la libération de l'intégralité desdites actions, est certifié exact, sincère et véritable par
Monsieur Leboudi Habib ben soltane, fondateur.

Fait à Paris,

Le 15 AVRIL 2014

~


B.F

Crédit du Nord

\$

H. L

Elle ne peut p
simplifiée, ma
cercle restreint

Elle peut émet
financier, donn
prévues par la l

2 H.L

2.

Le siège social e

Il peut être tra
conséquence.

M. L

Ladite somme
(actions ordina
dépositaire éta

Cette somme de
formation.

4 H.C

3. L'actif
mobilière
créances
concern
montan
émis. T
préféren
ce droit

H.L

ne peut
demand
actes de
aux inve

4. C
droit qu
d'action
fusion e
inférieu

6

H L

6. ou lors
fiscales
avant d
compte
même c

H.L

Dans le cadre d

a) Cession : s
pleine propriét
Société, à savo
assimilée, cessi
universelle de p

b) Action ou
donnant accès

8 H. C

A l'expiration d

1. 7
respect
après.

2. 1
recomm

• 1

4. 1

disposant

2-

3- La demande
d'avis de
d'action
adresse,
l'identification
répartiti
est trans

10

H. L

et de su
été moc
d'exclus
contrôle

3. P
qualité à

H. C

garantir.

A cet effet, tous les documents
par lettre recommandée avec
réalisation de l'acte
de sortie conjointe.

Cette notification est adressée
concernés, leur représentant
du Cessionnaire.

12 H. C.

L'exclusion d'un

– violation

– exercice

– révocati

HL

25.

I

Les actions pe
sous les réserve

Le Locataire de

14

F. L

La Société est
morale, associée

1. 1

Le premier Pré
est ensuite dési

H. L

- prise ou
- conclus
- investis
opération, c
des associés

La durée des f
que cette durée

Toutefois, en c
fonctions, sauf

Le Directeur C
nécessaire, par
n'ouvre droit à

H. L

Toute convention
Président, l'un
vote supérieure
l'article L 233-3
mois de sa conc

Le Président
conventions au

delegati

amortis

• f

• c

• r

• r

• a

• a

associés

H. L

Elles résultent
associés. Elles
électronique.

Pendant la période
convocation ou

Tout associé a
mandataire, ou
présents statut

20

H. L

Les décisions et
 procès-verbaux
 procès-verbaux

Les procès-verbaux
 qualité du Prés.

H.L

TITRE V

22

H. C

HL

La présente clause
déterminant de

C'est pourquoi
décision collec
accord entre les

Le Conciliateur
est soumis à la

42.

Un état des act
chacun d'eux d
Cet état a été t
social.

H. C

26 H. C

28

H.C

A. C.